



# Stages à l'étranger

- \* L'enseignant responsable de votre formation;
- \* La Direction des Enseignements et de la Vie Etudiante (DEVE);
- \* Le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO-IP):
  - \* Vous y trouverez de la documentation et information sur les entreprises (annuaire KOMPASS...);
  - \* Vous pourrez consulter les offres de stages.
- \* Des sessions de préparation aux stages sont proposées durant l'année universitaire.

## Dispositifs spécifiques

En tant qu'étudiants de l'UPPA, vous pouvez bénéficier de dispositifs spécifiques permettant de réaliser votre stage à l'étranger dans les meilleures conditions :

- \* Convention de l'UPPA avec le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International ( [MAE](#) )
- \* Dispositif de [stages transfrontaliers](#)
- \* Programme européen [Erasmus+ Stage](#)
- \* Trouvez des stages internationaux par le biais de la plateforme [Erasmusintern.org](#).

## Où partir ?

Pour valider une demande de stage, l'UPPA s'appuie sur les informations diffusées par le MEAE (Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères).

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

- \* Zones rouges ou orange : aucun stage possible
- \* Zones jaunes : examen au cas par cas
- \* Zones vertes : stage possible